

COVID 19

La Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach se mobilise pour les acteurs du territoire



Communauté de Communes
de la Vallée de la Doller
et du Soultzbach

AFIN DE SOUTENIR LA TRÉSORERIE DES ASSOCIATIONS, ENTREPRENEURS, MICRO ENTREPRENEURS ET PETITES ENTREPRISES FRAGILISÉE PAR LA CRISE SANITAIRE, LA RÉGION GRAND EST, LA BANQUE DES TERRITOIRES, LES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX ET LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU GRAND EST CRÉENT LE FONDS « RÉSISTANCE ».

129 976 € disponibles pour le territoire de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach a fait le choix de participer à cette démarche en abondant le fonds à hauteur de 2€ par habitant. Avec le soutien de la Région Grand Est et de la Banque de Territoires ; 2€ par habitant chacun, cette participation offre ainsi, au travers de cet effort collectif, un effet de levier multiplié par 4 : là où la Communauté de Communes met 2 €, ce sont en fait 8 € qui sont injectés sur son territoire, soit 129 976 €.

Un dispositif simple

Ces avances de trésorerie, remboursables dans un délai d'un an voire plus en cas de difficulté, vont permettre d'octroyer des aides :

- de 5 000 à 10 000 € aux entreprises qui comptent jusqu'à 10 salariés
- ce soutien peut monter à 30 000 € pour les associations et les acteurs du secteur non-marchand
- une « prime d'activité » forfaitaire pouvant aller jusqu'à 5000 € peut s'ajouter pour aider les entreprises en fonctionnement dans un secteur d'activité jugé essentiel (chaîne agricole et agro-alimentaire + produits de santé / protection, incluant fournisseurs et sous-traitants, transport et logistique, tourisme, sport, culture). Forfait par salarié en activité à 500 €.

Ce fonds de soutien s'ajoute aux autres dispositifs déjà mis en place par l'État, au fonds de solidarité déployé par l'État et les Régions et en complément du prêt rebond déployé par la Région.

Une instruction des dossiers à l'échelle du territoire

Inédit en France, un tel dispositif doit permettre aux plus petites entreprises, mais aussi au secteur associatif ou non-marchand de passer le cap de cette crise. A l'échelle du territoire de la Communauté de Communes, l'instruction des dossiers, simplifiés, est effectuée de manière souple et agile, par un comité associant les trois niveaux de collectivités (au niveau de la Communauté de Communes, du Département ou des agences de développement économique et de leurs partenaires) pour répondre efficacement aux besoins identifiés localement. Par ce dispositif et par la mobilisation générale des acteurs publics, il s'agit, d'ores et déjà, d'encourager et de préparer le monde économique et associatif à l'après-crise.

**VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION, UN ENTREPRENEUR,
UN MICRO ENTREPRENEUR, UNE PETITE ENTREPRISE ?
VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR + SUR LE FONDS RÉSISTANCE ?**

CONTACTEZ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
MANON LEROY
AGENT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
06 75 71 70 59 • MANON.LEROY@CC-VALLEE-DOLLER.FR





Communauté de Communes
de la Vallée de la Doller
et du Soultzbach

COVID 19

**MESURES DE SOUTIEN
À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
DANS LA VALLÉE DE LA DOLLER & DU SOULTZBACH**



FONDS RÉSISTANCE